

LE CO-DÉVELOPPEMENT COMME LEVIER DE PERFORMANCE COLLECTIVE

FORMATION MIXTE DIGITALISÉE EN INTER-ENTREPRISE

OBJECTIF GLOBAL

FACILITER UN PROCESSUS DE CO-DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL AVEC LES PRINCIPES DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE



Parcours concourant au développement des compétences

*(action de formation réalisée selon les
art. L.6313-1 et L6313-2 du Code du travail)*

Durée

21h soit 3 jours dont 7h à distance,
15mn avant et après et une classe virtuelle de 6h30

Dates et horaires

8 et 9 octobre 2026 +30 octobre 2026

3 et 4 décembre +18 décembre 2026

Lieu

A définir
Région Nantaise et Vendée ou sur site du client

Accessibilité de la formation

15 jours après la demande
(délai de rétractation si particulier
utilisant son CPF)
groupe entre 6 et 10 personnes

Tarif HT

1035€ HT pour les 3 jours de formation (21h)



07 62 35 54 66



formation@asa-services.fr



www.asa-services.fr

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, les apprenants et apprenantes seront préparés à :

- Incarner une posture de facilitateur.ice équilibrée entre structure, relation et émotion
- Maîtriser les techniques de communication interpersonnelle constructive comme l'écoute attentive, le questionnement et la reformulation
- Garantir la sécurité psychologique avec les principes de l'intelligence émotionnelle
- Appliquer les bases de l'animation d'un groupe en intelligence collective
- Piloter rigoureusement la méthodologie Codev selon plusieurs formats et durées

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désireuse en charge de l'animation d'un groupe ou d'une équipe, formateur.ices, facilitateur.ices, managers, chef.fe.s d'équipe

À L'ATTENTION DES PERSONNES AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES (NOTAMMENT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP)

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos conditions d'apprentissage sur cette formation. Aussi si vous rencontrez une quelconque difficulté ou si vous êtes en situation de handicap même temporaire et partiel, nous vous remercions de contacter directement la référente handicap Justine Defossez au 07 62 35 54 66 ou par mail : justine.defossez@asa-services.fr ou de nous spécifier par retour de votre questionnaire de positionnement ou tout autre moyen à disposition avant l'arrivée en formation.

PRÉ-REQUIS DES STAGIAIRES AVANT LA FORMATION

Niveau de lecture et d'écriture équivalent classe de 3ème requis.

Un questionnaire de positionnement est réalisé en amont de la formation par un questionnaire en ligne.



asa services

1. Vers une posture de facilitation équilibrée (Les trois pôles)

Le rôle du facilitateur ne consiste pas à agir comme un « sachant » ou un expert technique, mais plutôt à s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour que la dynamique de groupe porte ses fruits. Cela demande de trouver un équilibre constant entre trois dimensions clés :

- **Le pôle relationnel** : Faire preuve d'authenticité (savoir exprimer clairement ce que l'on souhaite ou ressent) et porter une attention constante à autrui pour veiller à ce que chacun se sente le plus à l'aise possible.
- **Le pôle organisationnel** : Maîtriser le cadrage (veiller au respect du cadre prévu) tout en faisant preuve de souplesse (savoir ajuster et adapter le déroulement en fonction des besoins du groupe).
- **Le pôle émotionnel** : Être capable d'identifier ses propres ressentis ainsi que ses besoins essentiels tout au long du processus.

2. Les principales techniques de communication interpersonnelle

La réussite d'un codéveloppement dépend directement de la qualité des interactions entre ses membres. Pour les piloter, le facilitateur doit acquérir des compétences de communication précises :

- **L'écoute active** : Être capable de garder le silence pour laisser les participants s'exprimer jusqu'au bout, en évitant de projeter ses propres idées ou d'interrompre la pensée d'autrui.
- **La reformulation constructive** : Savoir reformuler en faisant preuve de congruence (authenticité), d'empathie, de compréhension empathique et d'une considération positive inconditionnelle.
- **L'art du questionnement** : Guider le groupe (en particulier durant la phase de clarification) en veillant à poser des questions ouvertes et non orientées, tout en évitant les jugements ou les conseils formulés sur le ton du « tu devrais » ou « il faudrait que tu ».

3. La sécurité psychologique comme base de l'intelligence émotionnelle

L'intelligence collective ne peut pas s'épanouir si elle n'est pas nourrie par l'intelligence émotionnelle. Le facilitateur doit développer :

- **La conscience et la régulation de soi** : Développer sa capacité à réagir en pleine conscience, s'ancrer, accepter l'imperfection, comprendre le langage des émotions et s'en servir de manière constructive pour guider ses actions.
- **La sécurité psychologique et la confiance** : Instaurer un espace de totale confidentialité. Cela passe par la co-construction d'une charte de confiance et le maintien d'une « bulle de confort » partagée.
- **Le soin du porteur de sujet** : Veiller à ce que le porteur de sujet se sente pleinement écouté et en sécurité en maintenant un face-à-face physique, en pratiquant une écoute émotionnelle, en étant attentif au langage non verbal et en protégeant sa bulle de confort.

4. Les grands principes de la facilitation en intelligence collective

Animer un atelier d'intelligence collective demande des compétences d'organisation et de régulation du collectif :

- **Les rituels d'inclusion et de déclusion** : Savoir lancer l'atelier via des phases d'inclusion structurées (temps de centrage par le corps ou la respiration, temps de partage comme la météo intérieure, et temps de cadrage pour poser le cap). À l'inverse, savoir clore l'atelier par des temps de déclusion (expression des émotions de fin, photolangage, suivi des engagements, feedback).
- **La gestion du temps et du rythme** : Veiller au rythme de l'atelier (en respectant par exemple le rythme ternaire LAC : Lancement, Animation, Conclusion/Déclusion), prendre en compte la chronobiologie du groupe, et agir comme un rigoureux gardien du temps et du temple en faisant respecter la durée de chaque étape du processus.
- **La régulation des échanges et la répartition des rôles** : Installer le groupe en cercle, distribuer et animer les temps de parole (tours de parole horaires, pop-corn), et savoir distribuer les rôles en intelligence collective (gardien du temps, gardien du temple, observateur méta, pousse-décision, gratte-poil) pour ne pas porter toute la charge de l'animation.

5. Le processus du Codéveloppement, étapes et précautions

Le facilitateur doit maîtriser la mécanique propre au codéveloppement sur le bout des doigts :

- **La conduite méthodique des étapes** : Guider avec rigueur le groupe à travers les phases clés de la démarche (Exposé du sujet, Clarifications, Contributions par le partage d'expériences ou de similitudes, Synthèse et petits pas).
- **Le choix des formats et durées** : flash codev, flash flash, présentiel et distanciel
- **Le cadrage des contributeurs** : S'assurer que le groupe reste strictement au service de la question du porteur de sujet, s'assurer de sa validation constante, et veiller à ce que les retours soient faits sous forme d'échos sans projection personnelle et dans un esprit de non-jugement.
- **Le développement d'une posture méta** : Développer sa capacité d'auto-évaluation en fin de session en se questionnant sur ses propres ressentis, ses réussites et les points à ajuster différemment lors de la prochaine session.

Cette formation a pour but de vous faire expérimenter directement le processus dans une logique de co-construction du savoir basée sur les principes de la pédagogie centrée sur l'apprenant.



INDICATEURS DE SATISFACTION

Plus de 93% des stagiaires d'ASA Services depuis juin 2022 sont satisfaits de nos formations. Le taux de recommandation global depuis 2024 est de 100 %. Nos références et témoignages sont disponibles sur simple demande et sur notre site internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nous pratiquons une **pédagogie expérientielle centrée sur l'apprenant** avec notamment :

- **du partage** : des modalités en sous-groupe et en grand groupe avec une équivalence de temps de parole, des partages d'expériences et des sources d'inspiration croisées, des ressources et supports co-construits et mis à disposition en format numérique
- **de l'expérimentation** : des temps pour tester de nouvelles idées, méthodes et outils dans un cadre opérationnel, un cadre sécurisé pour se lancer en toute confiance, une logique d'essai/erreur pour apprendre à son rythme
- **de la prise de hauteur** : des temps de méta-position pour décrypter les situations vécues, de l'analyse de pratique sur les bases du co-développement, des moments de retour à soi par la prise en compte de la dimension corporelle

Nous pratiquons une évaluation formative tout au long de la formation par des exercices pratiques, des mises en situation, des cas concrets, décryptés, analysés et augmentés par la formatrice ou le formateur.

MOYENS MATÉRIELS UTILISÉS EN FORMATION

Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prises de notes.

Un appareil connecté à internet est indispensable pour suivre l'intégralité de la formation.

L'intervenante utilise la vidéo projection et un micro-ordinateur.

La salle de formation est contrôlée en amont de l'action sur site pour s'assurer de l'adéquation des moyens en lien avec les modalités pédagogiques.

SUIVI, ÉVALUATION ET CERTIFICAT

Nous mettons à disposition de chaque participant un espace personnalisé en ligne avec

- Un auto-positionnement individuel par questionnaire en amont de la formation
- le recueil des besoins en formation
- les émargements par demi-journée et certificats associés pour 100% du temps de présence
- le bilan de la satisfaction et des acquis par auto-positionnement à la fin de la formation
- la mise à disposition des documents de formation en version numérique

Nous utilisons la plateforme pédagogique DIGIFORMA pour garantir la qualité de notre suivi.



RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Florisse JEAN, responsable pédagogique, formatrice et facilitatrice.

Florisse intervient au cœur de la conception et de l'encadrement pédagogique des formations d'ASA Services. À l'écoute des besoins des clients, des formateurs et des apprenants, elle conçoit des parcours de formation sur mesure, pensés pour favoriser l'engagement et l'ancrage des apprentissages dans la pratique professionnelle. Curieuse, adaptable et créative, elle veille à la qualité pédagogique des contenus et à leur cohérence avec les objectifs définis dans une logique d'amélioration continue.

Elle est formée à la pratique de la facilitation en intelligence collective depuis 2019 et à la facilitation du CODEV depuis 2021, formations suivies avec Thomas E. Gérard, Mindful Intelligence, Nantes.



POUR VOUS INSCRIRE :



06 63 69 43 89



www.asa-services.fr



formation@asa-services.fr



asa services

SAS au capital de 55 000 € - RCS Nantes 414 841 205 00076 - APE 8299Z -

Déclaration d'activité enregistrée auprès

du Préfet de Région des Pays de la Loire : NDA N° 52440945444

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Certificat Qualiopi n°515391 délivré pour les catégories Action de formation et bilan de compétences

MAJ 03/2026